

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 8 octobre 2022.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Alixia BEAUTÉ, M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Alain PONCET, Mme Sidonie MARCHAL, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Ghénia BENSAOU avec pouvoir à Mme Léopoldine ROUDET
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Annie VITALI
M. Olivier GOUSSET avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Marie-Rose GALMES avec pouvoir à Mme Evelyne PERRIOT
M. Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON
Mme Catherine CONAT
M. Gilles BORNOT

Etaient absents :

Mme Hélène MAITRE-HENRIET
M. Eric LANÇON

Secrétaire de séance :

Mme Alixia BEAUTÉ

OBJET

**MARCHE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE – AVENANT DE
SUBSTITUTION DU TITULAIRE**

Cette délibération a été affichée le : 21 octobre 2022

**MARCHE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE – AVENANT DE
SUBSTITUTION DU TITULAIRE**

Monsieur Eddie STAMPONE expose :

A la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, la Ville a conclu un marché d'assurance pour sa flotte automobile avec la compagnie ALTIMA COURTAGE, filiale du groupe MAIF, pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois soit du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.

La MAIF a fait savoir à la Ville qu'elle s'était rapprochée de la SMACL pour créer une nouvelle société anonyme appartenant désormais à son groupe : la SMACL Assurances SA, et qu'elle comptait transférer le marché pour la flotte automobile à cette société.

SMACL Assurances SA a fait parvenir à la Ville un dossier administratif complet.

La SMACL est une société d'assurance connue et spécialisée dans les collectivités locales, elle est titulaire du marché en vigueur pour la responsabilité civile.

Hormis le titulaire, toutes les autres dispositions du contrat seraient inchangées.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant de substitution de titulaire (SMACL au lieu d'ALTIMA) au marché n°2021-087 pour l'assurance Flotte automobile de la Ville, conformément à l'article L2194-1 du Code de la commande public.

Décision du Conseil Municipal

Pour	: 30
Contre	: 0
Abstentions	: 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 21 octobre 2022